

ASSOCIATION DE PÊCHE L'ESVANAISE LIGUEIL

L'association gère la rivière l'ESVES depuis sa source jusqu'à la confluence avec la CREUSE ainsi que ses affluents.

Les parcours sont balisés, la réciprocité est appliquée.

Les cyprinidés sont dominants, perches et brochets peuvent être capturés. Empoisonnement en truites pour l'ouverture en mars.

La gestion de l'étang communal des Chétauderies lui est également confiée .

Du 1er novembre à la fin du mois d'avril, on y pratique **la pêche à la mouche**. Empoisonnement:800 kg de truites arc en ciel de 1 à 5 kg.

La remise à l'eau des poissons capturés est obligatoire.

Journée : 13 €. Abonnement pour la saison : 70 €.

De la fin du mois d'avril à la fin du mois d'octobre **pêche traditionnelle** à trois cannes maximum.

Gardons,tanches et carpes en ce qui concerne les cyprinidés, brochets black bass et perches pour les carnassiers sont les poissons qui peuvent être pêchés.

Journée 5 €. Abonnement 50 €.

Le permis de pêche est obligatoire, l'étang est classé eaux libres.

Dépositaire des permis et des cartes pour l'étang :

Tabac presse « l'Aristide » place du général Leclerc à LIGUEIL.